



Conseil d'Administration du 28 juin 2022

- Ordre du jour
- ① Résultats sécurité fin 2022
  - ② Ouverture des marchés
  - ③ Plan triennal d'investissement 2022-2024



Thierry FAUX

Administrateur CGT

**Le jour du Conseil d'Administration de GRDF, la FNME CGT et trois autres organisations syndicales ont appelé à la mobilisation générale.** En tant qu'administrateur des salariés parrainé par la FNME CGT et élu par les agents, je ne pouvais pas assister à ce Conseil d'Administration alors que des milliers d'agents faisaient grève pour réclamer leur dû. Pour prévenir le Conseil d'Administration de mon absence, j'ai envoyé le mail ci-dessous :



M. le Président du Conseil d'Administration,  
Mesdames et Messieurs les Administrateurs et Membres,

*Il est de mon devoir d'Administrateur élu par les agents, mais aussi en tant qu'agent du Service Public de l'Energie d'attirer une nouvelle fois votre attention sur le mouvement de grève qui frappe toutes les entreprises de la branche des IEG.*

*Dans un contexte européen où les inquiétudes sont grandes sur les risques de pénurie de gaz cet hiver et l'explosion de l'inflation, les agents du Service Public de l'Energie défendent l'intérêt général et réclament de la reconnaissance salariale.*

**Permettez-moi de vous rappeler que la négociation des mesures salariales 2022 chez GRDF s'est malheureusement terminée par une DUE. Aujourd'hui, l'INSEE prévoit une inflation à un niveau record avec une hausse des prix de 7 %. Du jamais-vu depuis 1985.**

*En réponse à cette flambée des prix, la Direction n'a proposé qu'une très faible redistribution des richesses produites pour les agents. Dans le même temps, son résultat net est pourtant en hausse par rapport aux années précédentes (hormis 2020 qui était une année exceptionnelle).*

**Un énorme dividende reversé à la maison mère à hauteur de 153 % du résultat net alors que les agents n'ont reçu que 10% de cette enveloppe.** Cette logique actionnariale est en ce sens contraire au développement productif de l'entreprise, aux investissements de sécurité et de maintenance, au développement des gaz renouvelables ainsi qu'aux intérêts des agents dont les salaires stagnent pour nombre d'entre eux.

*Le constat est bien là. Les agents du Service Public du Gaz sont à nouveau en grève ce 28 juin pour réclamer leur dû puisque l'enveloppe proposée par la Direction ne satisfait ni les agents, ni leurs représentants.*

*Entre 2010 et 2021, le salaire national de base (SNB) n'a augmenté que de 5 % alors que, dans le même temps, l'inflation a été de plus de 12 %.*

**Les emplois, les reconnaissances, les rémunérations, les conditions de travail, le Service Public doivent être défendus en toute indépendance vis-à-vis des objectifs de remontées de dividendes.**

*Les nombreux agents que je rencontre ont des attentes et le management doit l'entendre et y répondre convenablement. Sinon, il y a un fort risque de voir partir de nombreux agents mettant en grande difficulté l'entreprise, en particulier sur des métiers rares, nécessitant une longue formation et donc notre capacité à répondre aux enjeux de la place du gaz, incontournable dans la transition énergétique, notamment la sécurité, la maintenance et le gaz renouvelable.*

*Par ailleurs, je vous alerte sur le manque de prudence perçu par les agents quant à la politique de distribution du groupe qui limite l'entreprise dans sa capacité à faire face à la sécurité des installations et une dégradation rapide de certains ouvrages, comme les détentes intérieures. Ce risque est pointé dans le dossier Prévention Santé Sécurité présenté à ce CA, avec deux accidents causés sur des installations alimentées en 4 bars en intérieur. Il est important de sortir de toute urgence ces détentes intérieures MPB, souvent accompagnées de problèmes d'OCG, de poussières accumulées dans les filtres, voire dans le bloc détente ainsi que d'absence ou de bouchage d'évent.*

*Par ce mail, je vous informe que je ne participerai pas au Conseil d'Administration et me range à côté de ceux qui m'ont élu : les agents du service public de l'énergie.*

Sans participer au Conseil d'Administration pour les raisons évoquées ci-dessus, j'inclus dans cette lettre de l'administrateur quelques éléments sur les dossiers soumis au Conseil d'administration.

### 1 → Prévention Santé Sécurité

**Deux accidents identiques en l'espace d'un mois sur des détentes intérieures dans la même région.** Ces détendeurs, qui se situent à l'intérieur de l'habitat sont dangereux car le risque d'échappement important de gaz dans l'habitation peut avoir des incidences graves. On peut trouver à l'intérieur des maisons des détendeurs qui ont plus de 60 ans, des événements absents ou non raccordés à l'extérieur ou bouchés. Je propose depuis longtemps de supprimer ce risque, y compris avec les nouveaux matériels qui ne sont pas prévus pour cette configuration. Je ne manque pas une occasion de le rappeler. Dans l'immédiat et dans le cadre de la maintenance, il faut les identifier et les repérer en indiquant de ne pas toucher à ces installations actives non-actives ! A cet effet, **GRDF doit absolument prendre la décision de renouveler ces branchements de telle sorte que le détendeur soit sorti à l'extérieur du bâtiment.**

”

**Extrait PV  
Conseil Supérieur de l'Energie  
du 14 sept. 2021**

*Il est en outre demandé de sortir des détentes intérieures du logement et de mettre en place un dispositif de coupure automatique sur les branchements lors du renouvellement d'un réseau.*

### 2 → Ouverture des marchés et solde des usagers

À fin décembre 2021, 2.66 millions d'usagers sont restés au Tarif Réglementé de Vente du Gaz. Ce tarif devrait disparaître au 1er juillet 2023. La CRE, serviteur zélé du libéralisme, met la pression sur ENGIE pour inciter un maximum d'abonnés à sortir de ce dispositif protecteur des fluctuations des marchés et pour souscrire des contrats au tarif dérégulé. La trajectoire du volume d'usagers au TRV à la date de l'extinction doit être de l'ordre de 1 million. Elle ne sera pas atteinte à cause du contexte actuel. De plus, des boucliers se lèvent. **La FNME CGT et les associations de consommateurs invitent les abonnés du gaz à ne pas donner suite aux courriers qu'ils reçoivent de la part du fournisseur ENGIE.** Celui-ci devra de toute façon leur proposer un contrat puisqu'ils n'auront pas changé de contrat de fourniture. **La solution pour protéger les consommateurs de la spéculation et favoriser l'investissement est de ne pas supprimer les TRV, comme en électricité, et de revenir à un Service Public Nationalisé. Ce dernier est seul garant de servir l'intérêt général plutôt que quelques actionnaires toujours plus gourmands.**

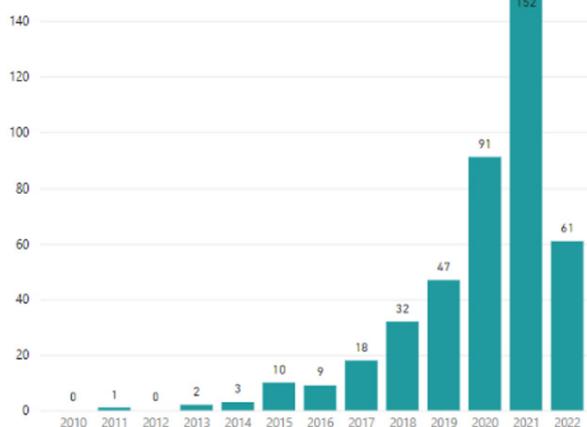


**-40 000 usagers**

**Le solde client à fin mai, tous tarifs confondus est négatif - 40 000 clients.** On constate une dégradation du taux de remises en service due à la concurrence des autres modes de chauffe, notamment de la pompe à chaleur. Cette tendance va se poursuivre cette année mais aussi se prolonger sur 2023. Passé cette date, une hypothèse de la conjoncture ramènerait un volume d'usagers à - 50 000/an. On ressent les premiers signes de la RE2020, mais aussi du contexte géopolitique et de la flambée du tarif du gaz.

### 3 → Plan triennal d'investissement 2022-2024

Nombre de sites mis en service par année



**La trajectoire des investissements sur cette période est en baisse et, plus particulièrement, sur les raccordements des sites de biométhane comme le montre le graphique. 2023 et 2024 devraient suivre cette tendance.**

Dans le cadre de la loi climat résilience, **un nouveau mécanisme de rachat du gaz biométhane est instauré.** Les fournisseurs d'énergie qui souhaitent proposer des offres de gaz intégrant du gaz renouvelable devront restituer à l'État un « **Certificat Production Biométhane** » pour prouver qu'ils participent au développement du biogaz. Le but de ces CPB est d'accélérer le développement de la filière en lui apportant un soutien financier important. L'État ne subventionnera plus cette énergie. Les objectifs sont maintenus : 12 TWh en 2023 !



# + d'info

## GRDF

### Augmentation des procédures disciplinaires

Dans le rapport Ethique et Compliance, on constate une **augmentation des procédures disciplinaires à GRDF** :

 **79 contre 56 en 2020 et 59 en 2019**

### Parc véhicules GRDF

GRDF est propriétaire de la totalité du parc de véhicules (6 579 véhicules) dont 60 % de fourgons et 40 % de véhicules légers. En 2019, 75 % de cette flotte roulait au diesel. **L'objectif de l'entreprise est de verdir sa flotte et de répondre aux exigences des Zones Faibles Emissions.** D'ici 2025, 45 ZFE (regroupant les agglomérations de plus 150 000 habitants) seront créées.



## FRANCE

La CGT revendique un retour au service public de l'énergie, 100 % public avec une maîtrise publique pour une gestion efficace de l'intérêt général.

Elle s'oppose en cela à la logique de gestion financière des marchés qui a montré depuis plus de 15 ans son incapacité avec la complicité de la CRE et des différents gouvernements.

**LA FNME CGT RÉAFFIRME QUE L'ÉNERGIE,  
ET DONC LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ,  
SONT DES BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ.**

 [energie-servicepublic.com](http://energie-servicepublic.com)

### AVENIR ÉNERGÉTIQUE



**LA SOLUTION,  
C'EST LE PPE\***

**BÂTISSONS  
NOTRE SERVICE  
PUBLIC**



\* LE PROGRAMME PROGRESSISTE DE L'ÉNERGIE POUR UN AUTRE AVENIR

